

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Angers). Auteur du texte. Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 1912.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Défense et illustration du patois angevin⁽¹⁾

« *Lingua majorum, pars patriæ.* »

Ce n'est pas sans hésitation, sinon sans scrupule que j'ai emprunté à JOACHIM DU BELLAY le titre de l'un de ses principaux ouvrages. J'ai pensé, toutefois, que l'illustre Angevin de *Liré*, loin de se courroucer de mon audace, sourirait plutôt bienveillamment à cette idée d'un compatriote se plaçant ainsi sous sa protection et essayant de défendre le patois de sa petite patrie angevine, comme il avait, lui jadis — et avec quel talent ! — défendu et illustré le langage de sa grande patrie française.

Et lui-même ne m'encourage-t-il pas à plaider la cause du patois angevin dans le passage suivant ?

« Quant au reste, use de mots purement françois, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusitez, si tu ne veux quelquefois usurper, et quasi comme enchasser ainsi qu'une pierre précieuse et rare, quelques mots antiques en ton poëme, à l'exemple de VIRGILE, qui a usé de ce mot *olli* pour *illi*, *aulai* pour *aulæ*, et autres. Pour ce faire te faudroit voir tous ces vieux Romans et poëtes françois, où tu trouveras un *ajourner* pour *faire jour*, que

(1) D'après le GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE DES PATOIS ET DES PARLERS DE L'ANJOU, comprenant le Glossaire proprement dit (18.293 mots), des Dialogues, Contes, Récits et Nouvelles en patois et le Folk-Lore de la province. Par A.-J. VERRIER, O. I., professeur honoraire, et R. ONILLON, instituteur au Longeron. Couronné par l'Académie française. (Prix Saintour, 1909.) 2 vol. in-8° de XXXII-528 et 587 pages, sur 2 colonnes. (Angers, GERMAIN et G. GRASSIN, éditeurs). Prix : 20 francs.

les praticiens se sont fait propre: *anuyter* pour *faire nuyt* : *assener* pour *frapper où on visoit*, et proprement d'un coup de main : *isnel* pour *leger* et mille autres bons mots, que nous avons perdus, par nostre négligence. Ne doute point que le modéré usage de tels vocables ne donne grande majesté tant au vers comme à la prose : ainsi que font les reliques des saints aux croix, et autres sacrez joyaux dediez au temple. » (pp. 34-35. Édition LÉON SÉCHÉ. Livre I^{er}, fin du chap. VI.)

Loin de moi la pensée de glorifier le patois aux dépens de notre belle langue française et de chercher à rémplacer celle-ci par celui-là, comme on en accuse quelquefois, assez sottement, les zélateurs de ces études. Je me suis plu seulement à suivre un mouvement chaque jour plus nettement marqué. Depuis assez longtemps déjà, la question des patois a pris une grande importance; de nombreuses publications ont paru, œuvres d'esprits distingués, qui n'ont point cru déchoir en publiant des Glossaires consciencieux et documentés, enrichis de toutes sortes de notes philologiques, morphologiques, grammaticales, etc

Que dis-je? Un nouvel alphabet a dû être inventé pour répondre aux innombrables inflexions des lettres ou en donner du moins un aperçu. Des appareils phonographiques ont été imaginés, et « depuis longtemps le laboratoire de M. l'abbé ROUSSELOT capte et fixe les ondes vocales... Il est possible, grâce à ces délicats appareils, de garder les inflexions chantantes du français qui se transforme et des patois qui vont disparaître.

Qu'est-ce donc que le patois? « Je définis un patois, dit **SAINTE-BEUVE**, une ancienne langue qui a eu des malheurs, ou encore une langue toute jeune qui n'a pas encore fait fortune. » (A propos de JASMIN. CAUSERIES DU LUNDI, IV, 321.)

VICTOR HUGO disait plus magnifiquement, mais non sans justesse : « Les patois ébauchent la langue, comme aurore ébauche le jour. »

Et GEORGES SAND, à qui il s'adressait en ces termes poétiques, a fait, dans ses romans champêtres, le plus délicieux usage de ces vocables patois, inséparables du terroir qui les a créés.

Parlerai-je de l'exquis poète de la campagne, ANDRÉ THEURIET ? Je me contenterai de citer cette anecdote touchante qui suffirait, je pense, à gagner la cause du patois, même plaidée par son plus faible avocat.

« Sa petite patrie, à lui, c'était non pas celle de sa naissance — un hasard l'avait fait naître aux environs de Paris — mais celle de sa race, de sa jeunesse et de son cœur, cette patrie de la Lorraine, qui va de la Marne à la Meuse, c'est-à-dire le Barrois et l'Argonne... Il la chérissait tant que, lorsque fixé à Paris, il s'y maria, il voulut que ce fût avec une payse, avec *La Payse* ; et, dans un touchant poème, il nous a même conté comment sa tendresse, qui couvait depuis longtemps, éclata tout à coup, un jour que l'aimée laissa tomber de sa bouche, avec l'accent lorrain, un vieux mot du terroir natal. » (ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, 9 juin 1907.)

Un simple mot patois réunissant deux cœurs et liant pour la vie deux êtres, cela n'est pas banal, et, l'aveu nous venant d'ANDRÉ THEURIET « la caution n'est pas bourgeoise », comme on disait sous le Grand Roi.

Ce n'est donc pas sans attendrissement, je l'avouerai — au risque de faire sourire — que j'ai lu les lignes précédentes. C'est un autre genre d'émotion que celles qui suivent ont excité en moi.

« La Grande Armée est massée au bord du Niémen: au signal de l'Empereur deux cent mille hommes traversent le fleuve fatidique, par un orage épouvantable, sous les trombes d'une pluie diluvienne, à la lueur livide des éclairs. Chaque corps, en atteignant la terre ennemie, reçoit sa direction et se porte au point assigné et l'étape reprend, dit VANDAL : « forte, pénible, impérieusement réglée par une moite chaleur, qui faisait regretter à nos vétérans l'Espagne torride. Parfois, pour tromper la fatigue, les troupes se mettaient à chanter... Les vieux airs de nos provinces, les chansons bretonnes, provençales, picardes, normandes, mélancoliques ou gaies, enlevantes ou plaintives, apportaient à nos soldats exilés un écho de la patrie, un ressouvenir du foyer, arrivaient avec eux

sur ces bords lointains, qui n'avaient jamais vu les hommes d'Occident... » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1910. ALBERT VANDAL, par M. DE SÉGUR.)

Un livre récent, consacré aux mœurs rurales, écrit dans une langue « presque toujours » vraiment paysanne, a, pour ces raisons mêmes, indépendamment des autres mérites de l'œuvre, obtenu un succès véritable et de bon aloi. Je veux parler de *NONO*, par GASTON ROUPNEL. Voici comment l'appécie PIERRE MILLE :

« Les images abondent, claires, pressantes, caractéristiques, *visibles* et vraiment sorties de la terre d'où elles sont nées. Elles communiquent un plaisir sain, elles vous font respirer l'air de la Bourgogne, nourrissant, plantureux et vif, spirituel et tendre malgré la grossièreté de ceux qui parlent : l'écriture la plus directe et la plus française dont j'aie joui depuis bien longtemps... C'est ainsi que finit ce livre — et j'ai peur maintenant d'en avoir indignement parlé, — si abondant, si ému, si dru, avec ses gros mots de charretier, de vigneron et de rustre, mais qui ne font jamais scandale, parce qu'ils sont à leur place, parce qu'il faut qu'ils soient là : et tant de pitié qu'on le croirait venu des plaines russes ou des fiords de la Scandinavie, si cette pitié n'avait une sonorité toute autre, singulièrement païenne — et très de chez nous. » (LE TEMPS. *En passant*, n° du 15 décembre 1910.)

Je m'excuse de faire toutes ces citations; mais, en vérité, je me récusé, en la question, pour cause de suspicion légitime, dirait-on au Palais. Je ne me sens pas assez impartial et préfère ici faire appel au jugement d'autrui.

Fort bien, me dira-t-on; mais ces appréciations de poètes, de littérateurs, de romanciers sont elles-mêmes bien sujettes à caution. Le sentiment ne domine-t-il pas chez ces « intellectuels » et ne voient-ils pas sous un jour vraiment par trop favorable ces langues ou dialectes vraiment inférieurs?

— Je vous entends « Quis custodiet custodes? Quis spondebit pro sponsore? »

Laissons alors parler un savant grammairien, M. FERDINAND BRUNOT (PRÉCIS DE GRAMMAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.,

« La grammaire, telle que nous la comprenons, dégagée de tout lien traditionnel et indépendante comme une science, critique et juge par cela seul qu'elle explique. Indulgente aux prononciations populaires, favorable aux néologismes, c'est-à-dire aux barbarismes, quand ils sont bien faits, « protectrice des patois, frères méprisés du français, qu'elle réhabilite... (VI.)

« ...Les autres patois (que le provençal), peu connus et dédaignés, traités généralement comme des déformations du français, méritent aussi d'être considérés et étudiés, non point dans le but de les faire revivre, mais parce qu'ils fournissent pour l'étude du français même d'utiles comparaisons et des renseignements souvent précieux. Ils ont conservé des archaïsmes qui facilitent et contrôlent les recherches étymologiques, d'autre part ils nous présentent une image quelquefois frappante de ce qu'aurait donné le français livré à lui-même, se développant comme eux librement et en dehors de toute influence grammaticale et savante (p. 17).

« ...En outre on ira chercher (pour enrichir le vocabulaire français trop pauvre) dans les termes de métier, dans les dialectes, « provinciaux, gascons, poitevins, normands, lyonnais et d'autres pays, car toutes provinces, soient-elles maigres, servent aux plus fertiles de quelque chose, comme les plus faibles membres et les plus petits de l'homme servent aux plus nobles du corps... » (Id. Citation de RONSARD, p. 28.)

LITTRÉ et beaucoup d'autres philologues éminents, regrettent la disparition de nombreux mots populaires qui n'ont pas leur équivalent en français, où ils sont remplacés par des périphrases.

J'en lisais un dernièrement, dans un compte rendu des fêtes du millénaire de la Normandie. Le paysan normand hait les « *horseins* », ceux qui ne sont pas de chez lui. Trouvez dans notre dictionnaire un vocable aussi pittoresque et disant aussi fortement ce qu'il veut exprimer !

Et il est grand temps de les recueillir, tous ces vieux mots de patois, dont un grand nombre commencent à

être désuets, connus seulement de très vieilles gens, et que rougissent d'employer nos jeunes ruraux — le peu qui en reste — tous tendant à devenir citadins !

Heureusement, par un retour dont il faut se féliciter, la ville, les citadins, reprennent pour leur compte ces vieilleries dont les ruraux ont hâte de se dépouiller.

« . . . Il se produit même une étrange interversion qui est bien un des signes de l'anarchie qui sévit sur notre époque. Tandis que le village renie tout ce qui constituait sa vie propre, architecture, mobilier, costume, objets usuels, la ville s'en empare avec avidité. Pendant, notamment, que l'ambition suprême du villageois est de dépouiller l'habit si bien adapté à la race et au pays, pour revêtir quelque confection, ou de posséder un mobilier dont le modèle court tous les bazars de la ville, le citadin se livre à la chasse effrénée de tout ce qui porte le cachet spécial d'une région ou d'une époque. Bientôt, si ce n'est déjà fait, ce n'est que dans les villes que l'on pourra trouver des épaves de la vie rurale.

« Et le citadin, non plus que le villageois ne se rend compte qu'un meuble, un bibelot, même un ustensile familial, ne possèdent toute leur valeur que comme partie d'un ensemble.

« Cette interversion se manifeste aussi vivement dans le domaine moral. Tout ce qui était traditionnel, populaire, fait pour ou par la masse, destiné à des esprits simples, devient de plus en plus le fait d'un petit nombre et d'esprits raffinés. A mesure que la « plèbe » se détourne de ses usages ancestraux et abandonne ses goûts, ils deviennent l'apanage d'une aristocratie cérébrale. Les légendes, les croyances, les pratiques qui remontent à l'enfance des races, et qui jouèrent le rôle « d'articles de première nécessité » — moralement parlant — sont maintenant articles de luxe. » (ANSELME CHANGEUR. « LA PROTECTION DU VILLAGE. » *Le Temps*, 10 janvier 1911.)

Ce que font quelques-uns pour « l'architecture, le mobilier, la coutume, les objets usuels », nous avons essayé de le faire, nous, pour le vieux langage et les vieux usages de notre Anjou, dans les onze cent quinze pages de notre Glossaire. — A la bonne heure ; mais, m'objecteront des contradicteurs obstinés, et l'accent, cet horrible accent provincial, comment le défendrez-vous, l'illustrerez-vous ?

Déjà A. THEURIET a répondu, plus haut, à cet argument. Mais, ici encore, je laisserai la parole à l'un des plus spirituels défenseurs de « l'accent » que je connaisse :

L'accent?... Mais c'est un peu le pays qui vous suit !
C'est un peu, cet accent, invisible bagage,
Le parler de chez soi qu'on emporte en voyage !
C'est, pour les malheureux, à l'exil obligés,
Le patois qui déteint sur les mots étrangers !

(MIGUEL ZAMACOIS. LA FLEUR MERVEILLEUSE, acte II, sc. 5.)

Vous souriez, sans être désarmés. Voulez-vous l'opinion d'un diplomate, d'un homme plus sérieux — du moins par destination — qu'un joyeux poète comique?

« On ferait un volume sur les travaux du port (*Rosario de Santa Fé*) exécutés par une Compagnie française sous la direction d'un de mes excellents compatriotes, M. FLANDROIS, originaire de mon village vendéen. Ces sortes de rencontres, à l'autre bout du monde, sont d'un charme particulier. On a navigué de longs jours et, l'imagination aidant, on se fait des prodiges de l'inconnu. Après des péripéties, la toile se lève, et le premier visage qui se présente, la première voix qui se fait entendre, évoque le pays natal. Des noms, des images, des souvenirs surgissent pour retentir au plus profond de l'âme en émotions inattendues. Fallait-il donc venir si loin pour se retrouver soudainement tout près de la terre dont aucun voyage ne peut détacher? Jusque dans les montagnes du Brésil, n'ai-je pas rencontré une aimable Vendéenne avec ce bel « accent » de langue *d'oil* dont s'imprègne le verbe de notre RABELAIS? (NOTES DE VOYAGE EN ARGENTINE ET AU BRÉSIL, par G. CLÉMENCEAU. *Illustration* du 1^{er} avril 1911, p. 249.)

Une dernière observation.

« Pourquoi donc notre pauvre langue vulgaire, qui avait donné de si belles promesses dans le ROMAN DE LA ROSE, au lieu de s'épanouir dans des œuvres maîtresses, comme l'italien, n'avait-elle produit depuis lors que des fleurs pâles, malades, dégénérées? Parce que nos savants la dédaignaient et continuaient de penser et d'écrire en latin, et que nos rimeurs, au lieu de prendre la jeune poésie par la main, et de la conduire sur les hauteurs où l'air et

l'esprit sont plus purs, l'avaient promenée dans les bouges, comme maître François Villon, ou sur les coteaux de Meudon, comme maître Clément Marot et ceux de son école... (L. SÉCHÉ. NOTES ET COMMENTAIRE SUR J. DU BELLAY, p. 72.)

Me voici arrivé au point où je dois appuyer de preuves toutes les affirmations que je viens d'avancer, et — ne voyez point là une vaine figure de rhétorique — je me sens pris d'une véritable inquiétude. Je me demande si l'on ne m'applique pas le vers de mon cher Horace :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?...

« Défendre et illustrer le patois angevin !... Assurément ce serait déjà « un honneur de l'avoir entrepris » ; j'espère mieux encore, gagner une cause si bien préparée par les excellents avocats dont j'ai invoqué l'autorité.

LE FOND DU PATOIS ANGEVIN EST FORMÉ
DE VIEUX MOTS FRANÇAIS, AUJOURD'HUI DÉSUETS

Dans une lettre, aussi aimable que généreuse, écrite par M. RENÉ BAZIN, à M. le Président du Conseil général de Maine-et-Loire pour recommander notre Glossaire à sa bienveillante sollicitude, notre illustre et bien sympathique compatriote s'exprimait ainsi :

« ...Je dis « langue populaire », car il suffit de lire quelques colonnes du *Glossaire* pour voir qu'on n'y trouve pas seulement des mots français mal prononcés, mal orthographiés ou détournés de leur sens, mais encore et surtout une abondance de vocables de la vieille langue française, combinés à l'angevine, mais authentiques, de filiation certaine, ainsi qu'en témoignent les innombrables citations que les auteurs ont empruntées aux maîtres écrivains des siècles passés.

« Ne craignez donc pas, Messieurs, de marquer votre intérêt à un ouvrage qui traite du patois rural. Comme je viens de le dire, ces prétendus patois ne sont souvent qu'une langue pure qui a

cessé de plaire. Et le jour viendra peut-être où nos arrière-neveux auront besoin de nouveaux VERRIER et ONILLON pour comprendre, dans le détail, les délibérations que vous rédigez, et la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. »

Je n'ai pu résister au plaisir de citer ces lignes qui, d'abord, viennent corroborer mes affirmations, et où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, l'esprit ou le cœur de celui qui les écrivit.

Je retrouve, dans le patois angevin, près de 1.000 mots employés par nos vieux auteurs, et désormais désuets et dialectaux, depuis la CHANSON DE ROLAND, jusqu'à la fin du xvii^e siècle, où je m'arrête. Je suis donc obligé d'opérer une sélection. Je dois même — à mon grand regret !— éliminer des articles du Glossaire tout ce qui ne servirait pas directement à la soutenance de ma thèse, en priant les lecteurs que pourraient intéresser ces extraits, de vouloir bien se reporter à notre œuvre.

Abrier. Abriter, couvrir.

Bien le sachiez, chrestiens fidèles,
Qui la donra
Charité sous ses grands aëles
L'abryera.

(Ms. 16. Cité par DOTTEIN. GLOSS. DES PATOIS DU BAS-MAINE.)

« Je leur donne loy de me commander de m'*abrier* chaudement. »
(MONTAIGNE, ESSAIS.)

« Si se tapirent et *abrierent* eulx et leurs chevaulx, dessobz chênes et grans arbres. » (FROISSARD.)

Acaignarder. S'accoutumer à une vie oisive. C'est proprement, mener la vie fainéante d'un chien.

— « Jamais en nulle saison
Ne *cagnarde* en ta maison,
Voy les terres estrangères. »

(RONSARD.)

— « Vous avez secouru des personnes qui étoient dans les rues ou *accagnardées* près du feu: je vous demande l'aumône pour des

personnes qui ont servi. » (Lettre de HENRI IV au Parlement de Paris.)

— Le mot Contrehâtier désigne une sorte de grands chenets de cuisine. De là, RABELAIS (III, 25) appelle : fol contrehastier un homme qui *s'acagnardit* auprès du feu, qui est toujours près des contrehâtiens. (LA CURNE.)

Accomparer. Comparer.

Accoubler. Accoupler.

— « Excepté le pouce et le doigt indice, desquels il *accoubla* mollement les deux ongles ensemble. » (RAB., PANT., 20 et passim.).

Accourser. S'accourser, s'habituer, s'abonner, avoir un traité pour une fourniture.

— « Ledit exposant étoit mieux *accoursez*, c'est assavoir mieux achalandez. » (D. C. v° Accursus.) Le marchand *accoursé* est celui chez lequel il y a accours, ou affluence de clients. On trouve dans RAB., II, 2, Accoursiers, au sens de : marchands, chalands.

Achener. Acharner.

— « Il est aussi *achéné* contre lui comme un ors. » (XIV^e.) — « En ce temps estoient les Arminaz (Armagnacs) plus *achenez* à cruauté que oncques mais. » (1420.) Dans GODEFROY.

Aclasser. Tomber de lassitude, être fourbu, éreinté, exténué.

— « Celle se coche qui fu lasse
Après son duel un pot s'aclasse. »
(ATHIS. Cité par L. C.)

— « Et les déchace et les conciut (poursuit),
Cum funt li chien le cerf alasse
Qui del tut estanche e *aclasse*
Et cel qu'il prent oscit maneis. » (D. C.)

Adent. Courbé, penché vers la terre.

— « L'un gist sur l'autre e envers e adenz. »
(CH. DE ROLAND, 1624.)

— « Toutes les fois que le roy Sapor moñtait à cheval, l'empereur Valérian se metoit *adens* sur les piedz et mains, et le roy Sapor montait sur son dos et de là montoit sur son cheval. » (BOUCHARD, CHRON. DE BRET. — GODEFROY.)

— « Et si li donna tel hurtée
Des deux eles par mi la face
Qu'il caï *as dens* sur la place. »

(LA CURNE, v^o hurtée.)

Adenter, verbe. Se dit des personnes et des choses. En comparant à une bouche la gueule d'un pot, on a dit : adenter un pot, pour : le renverser.

— « *Adenta* un pot sur les chandelles estans sur le ventre d'icelle malade, qui fut fait par forme de ventoise (ventouse), 1425, L. C.

— « Par là où il estoit entrez
S'en est issuz tot *adentez*. »

(RENART, 3400.)

N. Le contraire est : *soviner*, renverser sur le dos. De : *supinare*. *Sovin* est le contraire de *Adenz*.

Adomescher. Domesticquer. On adomesche un chien; et même un matelas : L'matelas s'*adomêchera*, deviendra moins dur, plus souple. (DOTT.)

— Par la douçour de doulz nourrissement
S'apprivoisist mainte beste sauvage,
S'*adomesche*.

(EUST. DESCH. Poés. MSS, f. 29, col. 4, L. C.)

Adresse-ée. Sentier, raccourci qui permet de couper au plus court.

— « Lequel charretier avait mené du vin en un char, et en soy retournant prist les *adresces* à travers les champs, sans aucun chemin tenir. » (1414. DU CANGE.)

— « Ceux qui connaissaient les *adresses* des chemins furent ceux qui échappèrent. » (PRÉFACE DES CONTES DE LA REINE DE NAVARRE.)

— « Mès qant il l'oï de loing plaindre
Si s'est mis parmi une *adrece*
A Malpertuis sa forterece
Où il ne crient ost ne agait. »

(RENART, 10.403.)

Affier. Planter, semer; travailler la terre.

— « Vrayment, dist Pantagruel, quand je seray en mon mes-
naige..., j'en *affieray* et enteray en mon jardin de Touraine...
et seront dictes poires de bon christian (IV, 14).

N. Chez nous, par ext., un *affiau* est un jeune enfant. C'est ça
mes *affiaux*, dit une mère.

Agapi. Se dit d'un vent de bise, à la fois froid, violent
et humide.

— « Hons qui ton cors mes a hontage,
Plus est que femme a Dieu despis,
Dessavorez et *agapis*. (GOD.)

Agout. Égoût, plaie chronique suppurante.

— « Les servitudes qui ont cause discontinue, comme d'*agousts*
de maisons..., s'acquièrent par trente ans. » (D. C. v° *Frac-*
tellum.)

— « Fouchard de Rochefort « Fulcardus de rupe forti », donne
à Saint Maurille « suum ripaticum de Sacco Fredaldi... et
aguttum super Fossam Darseriam (XI^e s. INV. ARCH. S. H., 131, 1,
bas.)

— « Contrat d'acquêt par le vicairre Yves Belliard, de la tierce
partie des eaux et *agout* appelées les eaux et *agout* anciennement
des Barbot. » 1537. *Id. G. II*, p. 253, col. 2.

Alouser. Flatter, flagorner qqn. ou qqch. — ou Aloser.
S'alouser, se faire des illusions.

— « Il est deux manières de persécuteurs... l'une est de ceulx
qui diffament autruy et le vitupèrent: l'autre est de ceulx qui
flactent et *aloment*. » (HIST. DE LA TOISON D'OR, vol. I, fol. 18.) —
On a fait l'éloge de la philosophie de Platon, en disant :

— « ...mieulx de Dieu parler osa,
Plus le pris, plus *alosa*
Des Philosophes anciens. »

(ROM. DE LA ROSE, 20002-20005.)

— « Se je le vous louoye, vous diriez que ce seroit pour luy
aloser... » (LANCELOT DU LAC, t. II, fol. 97, v°, col. 1.) L. C.

Amain. Côté le plus commode pour saisir un objet,
porter un fardeau, exécuter un travail.

— « Il n'est chose tant facile et tant à *main*. » (RAB., P., V, 1, 490.)

— « En prenant, se tu es à *main*,
Porras bien touchier à sa *main*. »

(CLEF D'AMORS, p. 33.)

Amonition. Munition, de guerre ou de bouche.

Nombreux exemples dans J. DU BELLAY, un angevin, il est vrai. « Pour la faute du charroy où se faisoit l'*amonition*, la famine survint en son camp. » — « Le feu s'estoit mis à noz *amonitions*, en manière qu'à peine avait-on pu retirer notre artillerie que les affuts ne fussent brûlez. » .

Anuit ! Aujourd'hui, et non : cette nuit.

On le trouve parfois dans les vieux auteurs avec le sens de : cette nuit, parfois avec celui de : aujourd'hui. « Ce que tu peux faire *annuit*, n'attends pas au lendemain. » (MONLUC, COMM., I, 128.) Ici, c'est bien : aujourd'hui. — S'écrit : en *hui*, ce qui ne laisse pas de doute : « Recommandez-vous à lui, et vous y serez *en hui*. » (BON. DES PERR., C. D. TR. 50.) Et encore :

— « Mais il me torne à grand *anui*
Qu'*annuit* nous sommes oblié
Que nos n'avons mie soné
As vespres, ne à la Vigile. »

(RENART, 21, 493.)

A qu' faire ? Pourquoi faire, à quoi bon ?

— « *A quoy faire* fuit-on la servitude des cours, si on l'entraîne jusque dans sa tanière? » (MONT., Ess., I, 14 et passim.) — *A qué faire* me faites-vous ainsi muser? » (BON. DES PÉRIERS, C. ET D. NOUVEAUX, XVI^e.)

Arantèles. Fil, toile d'araignée. Nos anciens disaient : telles pour toiles.

— « J'en fus battu comme à ru *telles*. » (VILLON, GRAND TEST. Ce que MAROT explique par : comme toiles à ruisseau.) — « Telles manières de gens y seraient souventes fois trompez, car incessamment les *arantelles* tombent du ciel, et ne sont point filées des araignées. » (J. DU FOUILLOUX. Dans JAUBERT.) — « De peur que les hyraignes n'i bâtissent leurs *hyrantelles*. » (BRANT., D. G., Disc. IV, 128.) D'ailleurs, araignée = toile d'araignée, dans LA FONTAINE.

« Que coûte-t-il d'ôter toutes ces araignées? »

Ardille. Argile, terre glaise.

— « En l'*ardille* s'est tooilliez
Tant que il estoit toz sooilliez. » (RENARD.)

— « A Jacob Cathala, pour deux jours où il a vaqué avec son animal de bât pour porter de l'*ardille* et de la terre pour faire lesdites réparations... xiiij sol. iiiij deniers. » (L. C.)

Arer. Labourer.

— « Tel ne veut *arer* ne semer
Qui veut bien recueillir les fruits. »
(LE MOINE ALEXIS, dans ses FEINTISES. »
« — Fai, beau sire, ta paiz crier,
Que li vilain puissent *arer*. »
(Cité par MOISY. GLOSS. ANGLONORM.)

Arocher. Jeter une pierre; s'arocher, s'élancer sur quelqu'un.

— « Par la grant rue tuit l'*arochent* ;
De verges le batent et le brocent. »
— « Coars li Lievres l'*arochoit*
De loing, que pas nel aprochoit :
À l'*arocher* qu'a fait coart
En a crollé le chief Renart. »

(RENART, 11.104.)

Arollé. Houleux. Il fait ein vent agapi, l'eau est toute *arollée* en dessour du pont. De : roller; des vagues *arollées* sont des vagues rollées ou roulées par le vent.

— « Licence vague, à tous vens *arollée*. »
(G.-C. BUCHER, angevin, 97, p. 138.)

Arouter (s'). Se mettre en route, partir; s'habituer. S'emploie à l'actif.

— « Et c'est chose difficile de fermer un propos et de le couper, depuis qu'on est *arouté*. » (MONT., Ess., I, 9.)

Arrée. Attention, réflexion, adresse due à l'intelligence. C'est le mot français : arrêt. L'*arrée* est l'arrêt de la pensée, c'est-à-dire la réflexion.

— « Il y a encore d'autres filles qui sont de si joyeuse complexion et qui sont si folastres... qu'elles n'ont pas l'*arrest* d'ouyr,

ni songer à autre chose, sinon à leurs petits esbattements. » (BRANT, D. G., Disc. IV, p. 229.)

Arrière. Mot explétif, souvent employé dans un sens indéterminé. Équivaut à : cependant, malgré ça, tout de même, selon le cas. Mais la plupart du temps il n'est ni nécessaire, ni justifié. Sorte d'interjection marquant l'étonnement, la mauvaise humeur, l'impatience, le désappointement, comme le regret, le retour sur un incident, pour le blâmer ou le regretter. CH. NISARD, en dit très joliment : « C'est un ornement parasite qui ne laisse pas de donner au discours de la couleur et de la rotundité, si je puis dire. Les Grecs ont de ces parasites, surtout dans la poésie. Ils sont au style ce que les fleurs pariétales sont à une ruine qu'elles embellissent plus qu'elles ne consolident. » (CURIOSITÉS DE L'ÉTYMOL. FRANÇ., p. 110.) Ex. : Nout'vache est *arrière* malade. — Ces gorins-là sont pus beaux; *arrière i'* sont trop chars. — J' sommes dans la maledringue; velà à c't' heure que mon père s'est cassé eïne jambe. — *Arrière ?*

— « *Arrière* ce sera une mauvaise besogne. » (DESPÉRIERS, CONTES, 1, 74.)

Arsoir. Quelquefois : à ce soir, par fausse assimilation. Mieux : hier soir.

— « Tu me cuidas *arsoir*
Toute seule en un coin s'asseoir. »

(MELLIN DE SAINT-GELAIS, p. 77.)

— « Ha ! que je fus affligé *arsoir*, quand je ne trouvay plus le subject qui me faisoit trouver le veiller si doux ! » (LETTE de HENRI IV à GABRIELLE D'ESTRÉES.) — « Icellui Estienne s'adreça contre le suppliant, en disant : Tu me cuidas *arsoir* faire battre. (D. C.)

Arson. Sensation de brûlure, de picotement, de démangeaison : « J'ai des *arsons* aux talons. »

— Vieux fr. Arsin. En termes d'eaux et forêts, bois *arsin*, bois où le feu a pris, de quelque manière qu'il y ait été mis. — *Arcins*,

incendie (XIII^e). *Arsin* (XIII^e). — « Depuis la destruction et *arsin* de la ville (FROISS. II, 11, 448). — *Arsion*, chose brûlée. — N. Le verbe Arder a dû avoir un double, *Arsir* (L. C.) — Arséis, arsin, arson, arsurance, incendie. — En angl. Arson. (D^r A. BOS.)

Artillant,-eux,-oux. Vif, actif, éveillé, alerte, entreprenant, travailleur.

— « S'est Telamon, preuz et vaillanz,
Et *artilleus* et combatans. »

— « Ha ! feme, comme es enginneuse,
Et decevants et *artilleuse*. » (L. C.)

— « Elle est hardie et *artilleuse*
Et trop en vie studieuse. »

— « Li goupils est moult *artilleux*
Quand il est auques fameilleux. »

(Affamé. ROM. DE LA ROSE.)

Assaisonner. Mûrir, en parlant des fruits.

— « L'espic jaunît en grain que le chaud *assaisonne*. »

(DU BELLAY, 6, 19.)

— « Comme ilz se feussent assemblez p'our cueillir et amasser le blé qui estoit au dedenz d'icellui champ, combien que icellui blé ne feust mie pour lors attempné ne *assaisonné*. » (L. C.)

Assauvager. Rendre sauvage, au propre et au figuré.

— « La domesche par dur gouvernement
S'*assauvagist* et mue et son usage. »

— « Les Evain *assauvagissoient*
Et les Adam apprivoisoient.

Entre les autres en issi

Le gorpil, si *assauvagi*. » (D. C.)

Assent. Consentement, accord, adhésion. Dans la locut. : Eter' d'assent.

— « Les ordonnances touchans le commun proufit de la ville soient faites... par l'*assenz* des trois concistoires. » (1370. ASSEMBLÉE DES ÉTATS. D. C.)

— « Car François et Bretons seront bientôt *d'assent*
De piller sur vos biens. »

(Cuv. DU GUESCLIN. DEVILLARD, CURESTOM.)

Astheure. Maintenant, tout à l'heure, à l'instant.
Nombreuses graphies.

BRANTOME emploie souvent ce mot, qu'il écrit : A st'heure, Asthure. — « Moy, *asteure*, et moy, tantost, sommes bien deux. » (MONT., Ess., III, 9.)

Au, O. Avec. — **Auvec, Ovec.** Les exemples abondent.

— « Ung autre tour faisoit-il bien souvent,
Quand dans sa bourse il n'avoit que du vent,
Et qu'il n'avoit o luy denier ni maille. »

(CH. BOURDIGNÉ. P. FAIFEU, p. 28.)

— « Si tu en vels o moi venir. »

(RENART, 2688.)

Aufégé. Fier, orgueilleux, peu causant.

— Nom de dignité. Nos anciens auteurs, qui défigurent les noms orientaux, supposent qu'*aufaige* est, chez les Sarrazins, le nom d'une dignité approchant de celle du roi :

— « Ne say s'il est roy ou *aufaige*. » (L. C.)

Autre-hier (l'). Avant-hier. L'autre année, l'année dernière. Ce qui suit est extrait de ROMANIA (1879).

— « *L'altrier* m'aloÿ desportant
En l'erbetta verdoyant.
Sur mon palefroy portant. »

(CHANS. FRANÇ., p. 78, IX, d'un manusc. de Florence, xiv^e s.)

— « Aux batailles tant renommées de Miltiade, de Leonide, de Themistocles, qui ont esté données deux mille ans a, et vivent encore aujourd'hui aussi fresches en la mémoire des livres et des hommes, comme si c'eust esté *l'aultre hier* quelles furent données en Grece. » (DE LA BOËTIE. DE LA SERV. VOL., 683, 1.)

— « Je fus *l'aultrier* ô la belle surprinz

Du faux jalloux, dont point ne me guettoÿe. »

(OL. BASSELIN. CHANS NORM. IX, 202.)

Auvec (ovecques, ovesques, ouvesques, dans nos Archives; 1377-1405). Voir Au.

— « Pour venir emprès nous et *ovesques* nous en la guerre de Flandres. » (1312. CHARTE DE CHARLES III. P. MARCHEGAY, p. 37.)

Avalé. Emacié, hâlé, amaigri, creusé; se dit du visage. Les chairs se sont, en quelque sorte, retirées en aval. — Descendu, pendant, en parlant des parties du corps, joues, oreilles, ventre, croupe.

— « Ils ont l'échine trop plate, le col trop roide et la cuisse trop *avalée*. (B. DE VERVILLE.)

Aveindre. Est franç., mais le patois a un sens spécial : atteindre avec effort, précaution, difficulté. Ne vient pas de Advenire, comme on pourrait le croire et comme le dit LITTRÉ, mais de Abemere, emporter, devenu Avembre, puis, par substitution de terminaison, Aveindre (Cf. Gemere, devenu, Geindre. DICTIONN. GÉNÉR.) Part. pas. Aveignu.

— « Les bras de la croix sont bien haulx,
Autrement n'y peut-on *aveindre*. » (GOD.)

— « Puisque nous ne la pouvons *aveindre* (la grandeur), ven-geons-nous à en mesdire. » (MONT., Ess., III, 7: 539, 1.)

A'vous? Avez-vous?

— « *A'vous* mal aux dents, maître Pierre?

— « Et qu'est cecy? n'*a'vous* pas honte?

(LE TESTAMENT DE PATHELIN.)

« Razant nos champs, dites, *avous* point vu
Ceste beauté qui tant me fait la guerre? »

(RONSARD.)

— « Pourquoy de moy *avous* donc souhaité
D'estre sacrée à l'immortalité?

(J. DU BELL., LES AMOURS, p. 186.)

— « *Avous* encore, en mon absence,
De votre B if souvenance? » (BAIF.)

Barbe (en). En face de, devant.

— « Mais si tost ne peurent gaigner le hault qu'ilz ne rencontrassent *en barbe* Picrochole. » (RAB.) — « Icelui Estienne dist au suppliant : « Tu m'as appellé gaudisseur: avant qu'il soit une heure, je te verrai *en barbe*. (1475. D. C.)

— « Lors Tarbelet si arrive
Atout cinq mille combattans,
Or, *en barbe* là se trouva. » (L. C.)

Basvoler. Se dit de l'action d'un volatile, qui ne peut s'élever longtemps. Une oie basvole, ou bavole.

— « Ce petit archerot amour
Bavolant, s'esgayait un jour
Dedant les vergers de Cythère. »

(RÉMY BELL., I, 56.)

Béder. Terme employé dans certains jeux d'enfants, surtout au jeu de billes. Le bédeur est celui que ses camarades s'efforcent d'écarter du but.

— « Depuis, s'en vindrent par l'ville
Pour François cuider suborner.
Mais l'on les fit sur pié, sur bille
Bientôt *beder* et retourner.

(MARTIAL. VIGILES DE CH. VII. GOD.)

Beille, Boille. Ventre; les intestins. Portion d'une clôture qui s'avance en dehors de son alignement. — Ebeiler, éventrer.

— « Le ventre lui purfendi, si que toute la *buille* à terre chaïd. »
(LES ROIS, p. 198.)

— « Defors son corps veint gésir la *buele*. »

(ROLAND, p. 187.)

— « Gens saphirez, qu'un dint de verre esveille,
Ausquelz le boire eschauffe l'avertin,
N'espargnez pas le creux de vostre *beille*,
Pour boire en grec, en flamant, en latin. »

(G. C. BUCHER, 186, p. 192.)

Bernâche. Vin bourru, nouveau, non soutiré, encore trouble et amer. On prononce quelque fois vernâche. Pour Grenache, sans doute. Marguerite de Navarre écrit : creneche. DANTE, dans son PURGATOIRE, fait expier à un grand personnage son goût pour les anguilles de Bolsène, accommodées au vin doux, à la *bernâche* :

— « Dal Torso fu, e purga per digiuno
L'anguilla del *Bolsena* in la *vernaccia*. »

(PURGAT., XXIV, 23-24.)

Berzeillé, Berzélé. Ivre. Nez berzélé, nez rouge. On a dit d'abord : brézillé. S'explique par le mot Brésil, brasil, essence de bois rouge.

— M^{me} DE SÉVIGNÉ demande à sa fille si elle n'est pas *brésillée*, si elle a le teint beau (III, 95), et non hâlé: brûlé, de la couleur du Brésil.

Bestourné. Mal tourné, tors; propre et fig.

— « Le bonhomme, cuydant trouver sa beste,
Au plus matin, sans faire grand tempeste,
Vint au dict lieu: lors fut bien estonné
Et de son sens quasi tout *bestourné*
D'avoir perdu son poullain que eut tant cher. »

(CH. BOURDIGNÉ, P. FAIFEU, 42.)

Biâquilles. Menues choses sans importance, sans valeur, qui restent au fermier quand il a partagé avec le propriétaire à moitié.

Pour : Béatilles : « Menues choses délicates qu'on met dans les pastés, dans les tourtes et dans les potages, comme riz-de-veau, creêtes de coq, foyes gras, etc. De : beatus, comme qui dirait : mets d'heureux. » (MÉNAGE.) S'appliquait aux petits ouvrages des religieux, agnus, pelotes, boîtes: les religieux y mêlaient peut-être les reliques des béatifiés. » (D. C.) — On a dit des vieilles femmes qui se marient : « Pour le regard des maris, ce leur est une grande espargne: il ne leur faut point d'agiots et *béatilles* pour les popiner (ajuster, parer) qu'à ces jeunes éventées : elles se passent à peu. » (*Contes de Cholières*. L. C. v^o popiner.)

Boiture. Boisson. D'où Boiturailler, boire avec excès.

— « Nous y ferons male chère
Puisque *boiture* y est chère. »

(VILLON, GRAND TESTAMENT.)

François I^{er} visitant Angers, en juin 1518, trouva sur son passage une statue de Bacchus, portant cette inscription :

— « Le dieu Bacchus, grand ami de nature,
A tous pions, grands zélateurs de vins,

Fait assavoir qu'aux coteaux angevins
Il a trouvé la source de *boisture*. »

(Ici, pion = buveur, du grec : pinô, je bois.)

Boulevue (à). Au jugé, presque au hasard.

— « Attendés, ou que votre ennemi se lasse, ou qu'il vous vienne combattre, et ainsy vous jourés à la *boulevue*, comme on dit. » (MONTLUC.)

Bourder. Arrêter, empêcher; s'attarder.

— « M. de J..., gentilhomme manceau, nommé depuis peu de temps page de la reine Marie-Antoinette, accompagnait la voiture de S. M. Cette princesse le chargea de galoper après un seigneur qui l'avait saluée en la croisant, et qui s'éloignait à toute bride. A son retour, le page essoufflé ne put dire autre chose : « Madame, je l'ai *juppé* (appelé à haute voix), je l'ai *voalé* (*id.*), il n'a jamais voulu *bourder*. » — « Que dit-il, demanda la reine? — Et le page de répéter. Ce fut tout ce qu'on en obtint. (Cité par DE MONTESSON.)

Bragard. Paré, beau, joli; brave, hardi; fier, présomptueux, arrogant, téméraire; débauché.

— « En rencontrant par les rues quelques mignons *braguars*, et mieux en point. » (RAB., IV, 6.)

« — Les *bragards* d'Angers sont les écoliers. »

« Grands *bragues* ils faisaient et fière contenance,
Mais de sortir en place nully d'eux ne s'avance. »

(J. MAROT, p. 112.)

Brandif. Entièrement suspendu, ne touchant plus terre.

— « Estomac apte naturellement à moulins à vent tout *brandifs* digérer. » (RAB., IV, 17.)

Caimander. Quêter, mendier, quémander.

— « Puisque pauvre et *caimande* on voit la poésie. »

(RÉGNIER, SAT. IV.)

— « Quand Téléphe et Pélé, bannis et *caimandans*,
S'efforcent d'émouvoir le cœur des regardans. »

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. ART POÉTIQUE.)

On trouve, en 1220 (V^o QUÆSTA, p. 590¹, D. C. :

« Ung coquin ou *caymant* et homme vacabont. »

Câquerote. Tesson, vieille écuelle fêlée, pot cassé; le crâne.

— « Eschylus, ce non obstant, par ruine fut tué et cheute d'une *caquerolle* de tortue. » (RAB., P., IV, 17.)

Carroi. Carrefour.

— « Se trouve dès 1416 ; « Le suppliant estant seul soulz un arbre en la place ou *Querroy* de Saint-Ligier. » — « Item, ung hostel assis à Mehun au *Carroy* aux Barbiers. » (1458. D. C.) — « On quel temps les fouassiers de Lerne passoient le grand *carroy*, menant dix ou douze charges de fouaces à la ville. » (RAB., G., I, 25, p. 51.) — « Comme ils s'en retournoient, le médecin gaussa sa femme, et ainsi qu'ils furent en un *carroi*, où il y a de grands arbres, il lui dit ;... » (BER. DE VERV. M. DE PARV., III, 2.)

Celle-fin (à). Dans l'intention de. On prononce : açalfin. Ou : à seule fin.

— « Il s'en vint à lui tout joyeux
A *celle fin* de le tromper,
En disant ; Mon voisin, je veux
Vous donner annuyt à souper. »

(VILLON. LA REPUE DU PELLETIER.)

Cenellé. Dont les grains sont restés petits et durs, en parlant du raisin qui a souffert de la sécheresse. (De Cenelle, fruit de l'aubépine?)

— « Et cherchoyent par ces buissons
Boutons et meures, et prunelles,
Framboizes, frèzes et *cenelles*. »

(ROM. DE LA ROSE.)

Chaillou. Caillou.

— « Aigue perce dur *chaillou*
Por qu'adès y fiere. »

Ce qui traduit OVIDE ;

« Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpe cadendo. »

Les poires de *Chaillou* sont notre Caillot-rosat.
On trouve dans L. C. ; « Poires de *Chaillou* et nois fresches. »

Chaintre. Espace compris entre la haie et la tête du sillon, = 2 mètres. — Passage le long d'un bois ; mauvais cas, difficulté.

— On trouve, en 1405 ; « Item, ma chaintre de pré, laquelle j'ai en ladite rivière, laquelle contient en soy demi-journal ou environ. » (D. C.)

— « Accord passé par Raoul, évêque d'Angers... au sujet de la mairie de Villebernier, « super majoria de Villa Bernonis », et diverses autres prétentions « scilicet custodiam pratorum et *Chentram* que ipsis pratis adjacet. » (*Inv. ARCH.*, G., 107, 2.)

Champoyer. Faire paître dans les champs, et chasser d'un champ, ou, en général : taquiner.

— « Guillaume de Bougey, bouvier et garde d'une charue de certain nombre de buefs, avoit fait *champoier* et degaster en grant partie l'erbe desdites fauchées de pré... » (1480, D. C.) — « Jehannin Manecier et icellui Talart, *champoiaient* l'un contre l'autre. » (D. C.)

Chapuser. Tailler du bois, menuiser, coupiller.

— « Tant fiert, tant chaple, tant *chapuse*
Que les Persans enfin reuse (repousse).

(PARTON. DE BLOIS. L. C.)

— « Le suppliant en buvant prist par sa merencolie à *chapucier* et doler de son coustel la table, qui estoit devant la compagnie. » (1396. D. C.)

Charcois. La masse du corps, la chair et les os. On dit proverbialement d'un vieux mur recrépi : il est comme le renard, la peau en vaut mieux que le *charcois*.

— « Si croi, si Diex me beneie
Que fame qui ainsi se lie
Et se déguise,
Et son *charcois* tant aime et prise,
N'est pas de grant honte esprise
Dedens le cuer. » (L. C.)

Coger. Forcer, obliger.

— « Quand les rentiers voudront faire le court
De payer rentes deubs à l'enfermerye,
On leur pourra mettre termes à court
Et les *cogez* payer sans asnerie. »

(1522. INV. ARCH., H. I, p. 28, col. 2.)

Concirir (se). Se produire, naître spontanément. N. L'idée de la génération spontanée des bestioles de toute sorte est universelle dans nos campagnes, et fut jadis très répandue. « Les vers se *concrissent* dans la viande. Ce n'est pas le même que Concréer, créer ensemble.

Vient de *concrescere*, employé dans ce sens par VIRGILE ;

Omnia et ipse tener mundi concreverit orbis. »

— « Nus hom n'est *concriez* sans semence à'autre homme. »

— « En Inde, il se trouve du miel, soit qu'il vienne de la rosée, soit qu'il se *concrée* d'une humeur douce. » (MALHERBE. LEXIQUE. Édit. Lalanne.)

Consent. Consentement, consentant.

— « Pour ce, firent tous d'un commun *consent*. » (AL. CHARTIER.) — BRANTOME a dit, en parlant d'une révolte ; « Il y en avoit qui n'estoient nullement *de consent* » — qui n'y consentaient pas. (CAPIT. FR., II, 248.)

Côté-moi. A côté de moi.

— « Si trouvay amour *coste-moi*
Qui dit ; regardez que je voy. »

(GACE DE LA BIGNE, DES DÉDUITS. L. C.)

Craisset. Lampe, chandelle ; fer bifurqué, qui soutient la résine allumée.

— « Le baston à quoy l'on pend le chaleil ou *crasset* les soirs, pour alumer en la maison. » (1356. D. C.)

Danger. Dégoût, répulsion. Prendre danger, éprouver du dégoût. — Se dangeler de quelqu'un, se dégoûter de lui.

— « Il n'est dame, ne chastellaine
Que je ne tenisse à villaine
S'elle *faisoit* de lui *dangier*. » (GOD.)

— « Ne demoura gaires que la dame empira de car... et fu *dangereuse* de viandes, lors aperchut qu'elle fu enchainte. »

Décis. Délibération, débat, discussion; décidé.

— « J'approuve sans aucun doute et fais profession de tout ce qui a été *décis*, déterminé et déclaré par les saints canons et conciles généraux. » (L. C. MÉM. DE SULLY, II, 67.)

Déhaite. Aversion, haine, dégoût. Voir haït, plus loin.
Nombreux exemples du verbe Déhaïter.

— « Que monte cis diols (deuil) et ceste ire
Qui nos *deshait* et vos empire. »

(PARTONOPEX. L. C.)

De même, dans JOINVILLE, et dans FROISSART (VIII, 376.)
« Mal *dehait* ait, qui jà ira avant. »

Et dans ROLAND ;

« *Dehet* ait ki s'en fuit ! »

Déjouc. Le moment où les poules quittent le perchoir où elles sont « juchées » à l'aube.

— « Chantons Noël, tant au soir qu'au *desjuc*. »

(CL. MAROT. BALLADES, II, 76.)

Dême. Dîme. **Dêmer,** prélever la dîme.

— Guillaume de Corlon baille et octroi au prier de Gouis
« sa *desme* que il a en la paroisse de la chapelle d'Aligné. (INV. ARCH., 1274.)

Démenter, Guémenter (se). Se chagriner, se plaindre, se lamenter; se préoccuper; s'informer, se renseigner.

— « Après soupper il se complaigny et se *démenta* d'acheter vin en la ville de Fimes, à ladite Marguerite. » — « Esquelles estuves icelle Martinette se feust *démentée* du chapperon sa fille, qu'elle avoit perdu. » (L. C.) « Laquelle Emmelot se commença moult à *démenter*, à plaindre et à doulouser, et avoit moult d'angoisse. » (1390. D. C.) — « Et toujours se *guemente* à tous étrangers de la venue des coquecigrues. » (RAB. G., I, 49.)

Déquenu. Privé, séparé, qui ne sait où chercher, où prendre; isolé, abandonné.

— « Car je l'ai trai et vendu
Et du tout l'ai *desquenu*. »

(PASSION D. N. GOD.)

Désenfarger. Oter les enferges, ou enfarges (entraves) des pieds des chevaux.

— « Le plaisir qu'il (Socrate) eut à gratter sa jambe, après que les fers en furent hors, accuse-il pas une pareille douceur et joie en son âme, pour être *désenfargé* des incommodités passées. » (MONT., Ess., II, 11, 142.)

Détrayer-trier. Sevrer, un enfant, un jeune veau. Ou Etrier.

— « Les Juifs ne les Romains ne les sevroient ne *détrioient* qu'ils n'eussent trois ans. » (BOUCHET, SÉRIÉS, II, 322.)

Devanteau. Tablier avec corsage.

— « Je vis qu'elle deschaussa un de ses esclos (nous les nommons sabotz), mit son *devanteau* sus sa tête. » (RAB., P., III, 17.)

Dorne. Tablier de femme, devantier.

— « Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le français, comme ; tenue, empour, *dorne*, bouger, et autres de telle sorte. » (AGR. D'AUBIGNÉ. CONSEILS DE RONSARD A SES DISCIPLES.)

Dougé-et Très fin (fil), filé à la main, pour coiffes. Lat. *delicatum*. — Et extens.

— » Le corps est droit, gent et *dougé*.

— « Elle avait amassé des petites pellicules légères, comme celles des poules *dougées* et délicates. » (B. DE VERVILLE, I, 18.)
« *Dougé* comme foing, — comme un saz, — comme soye. (BRUN. DE TARTIF. PHILAND., 525.) — Toile douge (1480. GOD.)

Dudepuis. Depuis.

— « La paix estoit, et nous avons la guerre :
Clécy donnoit du sidre à bon marché,
Mais *du depuis* que s'est creu le péché,
Presque ont failly tous les biens de la terre. »

(O. BASSELIN. VAUX DE VIRE, IX, 124.)

Echelette. Sonnette.

— « Et li poitrax fu a or esteié,
 Fot environ d'*escheletes* ovré:
 Quand li chevax a un petit alez,
 L'or retentit et a un son geté. »

(AGOLANT.)

Effoel, Effouil. Bénéfices accessoires réalisés sur l'élève du bétail. Primitivement : bénéfice obtenu par la vente de ce qu'on a de trop, en éclaircissant un taillis.

— « Si peut prendre et lever l'*effoueil*... » (COUT. DU MAINE, au C. G., II, p. 127, L. C.) — GLOSS. DU DROIT FRANÇ. DE LAURIÈRE, et nombre d'auteurs.

Egail. Rosée. Tendre comme un *aiguail* (autre graphie). Puis, au sens de : égailler, distribution, répartition.

— « (1788). Cette année, le gouvernement a commencé à établir dans tout le royaume les assemblées provinciales..., dont les fonctions seront l'*égail* des impositions. » (INV. ARCH., II, E. S., 358, 1.)

Elocher. Locher, ébranler un piquet, un arbre, une dent, un objet qui est planté, piqué. Mais on ne dira pas : élocher ein mur, eine porte. Vieux mot = ôter de sa place *ex-locare* (lat. fictif.)

— « Pour ce que le suppliant vit que le petit Jehan s'efforçoit de courir sus à icellui Nicolin, il *eslocha* ledit espieu, et en frappa le petit Jehan. (1447.) — « Les clous de quoy les planches de la nef estoient attachiez estoient tous *eslochez*. » (JOINVILLE.)

Emoyer,-ayer (s'). S'inquiéter.

— « Fol est qui tant pour un bouchier *s'esmaie*,
 J'ai bien jetté le mien dans une haye. »

(AMYOT. CE. DE PLUT., DITS NOTABLES DES LACÉD.)

Endemené. Endiable, pétulant, pressé.

— « Cest fleur d'aage est fort chatouilleuse et *endemenée* à prendre tous ses plaisirs. » (AMYOT. PLUT., COMME ON NOURRIT LES ENFANTS.)

Enderse. Dartre.

— « Quand le sel de tartare (tartre) est mis en lieu humide, il se réduit en huile de tartare, et plusieurs guérissent les *enderces* dudit huile, parce qu'il est corrosif. » (B. PALISSY.)

Enfarges. Entraves formées de deux anneaux de fer réunis par une chaîne, dans lesquels on engage les pieds de devant d'un cheval.

— « Pour un de ses paroissiens, il (le curé) fit une recommandation telle en son prône : Il y a un honnête homme qui avait mis sa cavale *enfargée* en ses fossés. Messieurs mes paroissiens, on lui a pris les *enfarges* avec une serrure à bosse. Il vous prie, Messieurs, de lui rendre lesdits *enfarges*, et pour votre peine, de par Dieu, que la bosse vous en demeure. » (B. DE VERVILLE, I, 113.)

Enombrer. Mettre à l'ombre.

— « La fumée qui de eulx et de leurs chevaux ysoit, les *énombroit* tellement, qu'il sembloit qu'ilz fussent en une nuée. » (PERCEFOREST, V, f. 17b.)

Enoulée,-er. Faire l'*énoulée*; casser les noix, pour en retirer l'amande et faire l'huile. Enucléer.

— « L'hiver vient-il? les noix lors on *énoule*,
Et l'huile étreinte hors de la presse coule. » (BAIF.)

En pour. En échange. « Qué qu'tu m' donneras en pour? »

— *Empor* tei, filz, m'en estoie penez.
(C'est pour toi, mon fils, que je m'étais donné la peine d'en prendre soin. VIE DE SAINT ALEXIS.)

— « Prisonnière là-bas, mais princesse là haut,
Elle changea son trosne *empour* un eschaffaut. »
(AGR. D'AUBIGNÉ, TRAGIQUES, IV, IV, 155.)

Enterver. Comprendre, saisir, s'expliquer. Cf. l'angl. Interview.

— « Si gruvez estes des carieux,
Rebignez-moi tost ces *enterveux*. »
(VILLON, JARGON, 17.)

Eparer (s'). Au sens particulier de s'Eclaircir, en parlant du temps.

— « Je voix le ciel du cousté de la Transmontane qui commence à *s'esparer*. » (RAB., P., IV, 22, 296.)

Esclos,-clops,-clots. Gros sabots.

— « Renart s'en fuit touz les galoz,
Et li vilains sieut les *esclos*. »

(RENART, 7899-900.)

Escouble. Épervier.

— « Jaune comme un pied d'*escouble*. » (BRUN. DE TARTIF., PHILAND., 528.)

Essaiver. Tirer hors de l'eau, un filet, etc.

— Dans DU CANGE on trouve ; Essavare, de Ex + eve, iave.
« Quod segetes suas *exaquare* non possent, quia qua parte aquam demitterent non haberent. » (1143. INV. ARCH., H., I, p. 38, col. 1.)

Les vocables formés avec les multiples graphies de « eau » sont innombrables.

Essigoire. Rigole en diagonale pratiquée pour l'écoulement des eaux dans les « mâques ». (Parties de champs plus humides.)

— « Icelui Servatu saichant lesdiz deux champs... estre moult chargiez d'eaues... vint à leurs diz champs aiant une pelle ferrée en sa main, et faisant voie et *essaigouere* aux eaues. » (1400. L. C.)

Essuer. Essuyer.

— « Ilz commençarent cryer myault, myault, feignant cependant *s'essuer* les œilz comme s'ilz eussent plouré. » (RAB., G., I, 23.)

Etau. Etale. qui ne monte ni ne baisse, en parlant de l'eau. De là, rester *étau*, immobile.

— « L'anguille y est, et en cest *estau* musse. »

(RAB., G., 1, 2.)

Etor,-ors,-ort,-aure. Premier vin exprimé et pressé. (Extortura.)

— « Ce sont les coutumes des presséors de Charronne ; 1° Qui aura au presséor le marc d'un tonnel de vin creu en vigne, qui doit

dime et prainte, il doit avoir de la seconde *estorse*, ou de la tierche, deux setiers de vin. » (L. C.)

Estouble, Eteuble. Chaume qui reste sur le champ après la moisson. (Stipula, paille.)

— « Dicta stipulatio a stipula: veteres enim, quando sibi aliquid promittebant, stipulam frangentes frangebant: quam iterum jungentes, sponsiones suas agnoscebant. » (ISID. HISPAL., ORIG., V, 24.)

— « Tout ainsi que la flamme est plus vite attachée
A l'*estouble*, du vent et du soleil seichée,
Qu'à l'herbe verdoyante... » (DE MONCHRESTIEN.)

Evis, Avis (ce m'est). Il me semble que.

— « ... et *ce nous est advis*
Qu'heures sont jours, et jours pleines années. »

(RAB., EP. A JEAN BOUCHET.)

Faguenat. Moisi. Odeur rebutante qui sort d'un corps échauffé; odeur d'hôpital.

— « Le *faguenat* des Espagnols, par Fra Inigo. (RAB., I, 72.)

Faiticier, -issier. Fait à la maison, par opposition à : d'achetis, ce qui est acheté tout fait.

— « Je l'ai fait faire tout *faictis*
Ainsi, des laines de mes bestes »,

dit le drapier, parlant de son drap, dans la FARCE DE PATHELIN.

Faux. Le terrier du renard.

— « Noble homme peut faire en sa terre, ou fief noble, *faux* à connils, au cas qu'il n'y aurait garenne, à autre seigneur, ès lieux prochains. » (L. C.)

Fégé. Figé. Ou : fléger, fliger.

— « Ils s'embatirent en un lieu où le porc avait rendu estal... et trouvèrent grand planté de sang *fégé*. » (PERCEFOREST. L. C.)
Rendre estal, tenir tête aux chiens.

Finte. Foi. « Ma finte, oui. »

— « Par ma *finte*, ou ; En bonne finte, par ma foy. Jamais ces gens, qui font tant la petite bouche, ne furent qu'hypocrites, ils

jurent par ma *finte* ; ils n'osent proférer le mauvais : ils ne savent dire les choses par leur nom. » (B. DE VERVILLE, I, 149.)

Foiriées. Grande foire. S'emploie au plur.

— « Si soit le tornoiz commenciez
Le lundi enprès les *foiriez*. »

(PARTENOPEX, v. 6588.)

Folayer,-eyer. Devenir fou.

— « ...trop doluser (tromper)
Est racine de *foloier*. »

— « Infollare, proprie est buccam inflare : et quia folles inflantur quasi quadam re inani, inde est, quod follis dicitur stultus, superbus, vanus, inflatus. »

— « Car plus qu'aulture homme se desroie
Ung sages homs quand il folloie. » (D. C.)

Fouin. Putois.

— « Mais elle sent le musc et le benjouin,
Et toy tu es puant comme un *fouin*. »

(G. C. BUCHER, 181, p. 189.)

Foupir. Chiffonner, froisser.

— « Bonnetz foupiz. » (RAB., G. 36.)

Gadille. 1^o Rouge-gorge ; 2^o Roupie, goutte de mucus nasal

— « Philomene en avril ses plaintes y jargonne,
L'arondelle l'esté, le ramier en automne :
Le pinson en tout temps, la *gadille* en hyver. »

(RONSARD, 297.)

Gassouil. Eau répandue, boue délayée, liquide sale et trouble.

— « Je n'ay point aucun baschot ni vaisseau, comme vous avez le vostre, dans lequel je jette un *gassouil* de pollution et d'ordure. (BRANT., D. G., I, 38, 2.)

Gelinier. Poulailer.

— « Le suppliant monta en un *gelinier*, où il y avoit deux gelines, lesquelles il tua. » (J. J., 1399. L. C.)

Gouet. Serpe. Couteau à lame forte et recourbée.

— « Icellui Jehan... a roingé (rogné) de toutes icelles tasses de chascune un pou d'argent à un hostil (outil) appelé *gouet*. » (1382.) — (RAB., I, 27.)

Gourfouler. Froisser, meurtrir, contondre un bobo.

— « Laquelle chamberière bailla sur la teste au suppliant trois ou quatre coups le plus fort qu'elle peut. Et quand le valet vit qu'elle le *gourfouloit* aussi fort... » (1453.)

Grocer,-sser. Bouger, remuer, murmurer.

— « Et se gens encontre moi *grocent*,
Qui se tourmentent et se corrocent. »

(ROM. DE LA ROSE.)

Guéyer. Mettre le linge à tremper, dans une eau courante surtout, avant de le laver. Deux origines supposées : 1^o gué; 2^o pour Aiguaille, de Aiguail, eau.

— Aucuns proposoient que dès que les ennemis entendraient notre arrivée, ils passeroient la rivière de là Dou, en Béarn, pour ce qu'elle estoit fort basse et se *guéyoit* en plusieurs lieux. » (Mém. de MONTLUC.) Guéer un cheval, le laver en le passant par la rivière. — *Guéer* un linge, un drap. — *Gayer* (abreuver) un cheval. (LA CURNE.)

Hait. Gré, consentement.

— « Le vent lui estoit si à point, comme à son *hait*. » (FROIS-SART.) — PERCEVAL. RABELAIS.

Halebotte. Grappe de raisin chétive.

— « Je me donne au diable s'ils ne sont en nostre clos, et tant bien coupent et ceps et raisins, qu'il n'y aura, par le corps Dieu, de quatre années, que *haleboter* dedans. » (RAB. G., 27.)

Happelopin. Batteur d'estrade, bohémien; croquant, escogriffe. — Parasite, qui happe des lopins.

— « A nos amez *happelopin*
Sert de brouet et galopin. »

(E. DESCHAMPS, f. 416: L. C.)

Hargne. Averse, ondée, giboulée; querelle, dispute; peine, tourment, chagrin.

— « Ainsi y a-t-il quelquefois de petites *hargnes* et querelles quotidiennes entre le mari et la femme. » (AMYOT. PLUT., PRÉCEPT. DE MARIAGE.) COTGRAVE traduit par : a great shower of rain.

Haussière, Hostière, Hosteau. L'hôpital. La prison
Simpl. logis, maison.

— « Plusieurs gueux de l'*hostiaire*, souffreteux et misérables, lequelz... » (RAB., G., I, 6, et passim.) Se trouvent souvent dans les Noëlz populaires ;

— « Et sa Mère tot intère (intègre)
L'infentit en in povere *hosteau*. »

— « Joseph à (avec) un peu de mèche
Eclaroit parmi l'*hosteau*,
Nau, nau ! »

Houper. Appeler de loin, héler.

— « Lorsque Sarrazins courent par la mer, ce n'est autre chose fors en *houpant* et larchineusement. » (FROISSART.)

Hucher. Appeler à haute voix.

— « Voire, si je ne l'eusse fait taire, il eût *huché* jusques à demain. (B. DE VERV., II, 53.)

iau. Eau.

— « De la bénite *iaue*. » (FROISSART.)

icite. Ici. Nos ruraux ajoutent souvent un t, qu'ils font sonner, à des mots terminés par une voyelle : Jeut', Marcit' ; Tabat'.

« Les Marguilliers de Sainte Marguerite
Ont fait bouter cette verrière ycite. »

Iraignée. Araignée ; sa toile.

— « Item, je laisse aux hospitaux
Mes châssis tissus d'*iraignées*. » (VILLON.)

Jambayer,-boyer. Marcher, se promener, mesurer une longueur par le nombre de ses pas.

— « Il scet l'heure que par usage
Sa dame doit aller à messe.

Il l'attend de l'œil au passage:
Et puis s'en vient à grand liesse,
Quand elle est à son gré assise,
Lors *jamboye* par devant elle. »

(ALAIN CHARTIER, 745.) — V. RAB., G., I, 21, 40.)

Jambion. Courbature ou fatigue des muscles, du jarret, à la suite d'une danse prolongée ou d'une ascension pénible.

— (Au sens propre de jambe, prononcé jadis : *chambe*.) « Toutes les ventes, tous les *chambions* des porqz, et toutes les langues des grosses bêtes que on tue à Tournus. » (1328, L. C.)

Je, avec le verbe au pluriel.

— « Pensez à vous, ô courtisans
Qui, lourdement barbarisans,
Toujours j'*allions*, je *venions*, dites. »

(HENRY ESTIENNE. DU LANGAGE FRANÇ. ITALIANISÉ.)
Voir, dans MOLIERE les observations de Bélise à Martine (F. S.)
— GÉNIN : VARIÉTÉ. DU LANGAGE.

Jupper. Appeler en criant.

— « Icelluy Alain oy en un huis ciffler deux ou trois fois, et lors il commença à *jupper* ou huer. » (1397. D. C.)

Lairrai. Futur du verbe laisser.

— « Le clair soleil, ains qu'estre en occident,
Lairra espandre obscurité sur elle. »

(RAB., G., I, 58, 107.)

Languéyer. Proprement : visiter la langue du porc pour voir s'il est atteint de ladrerie. Et aussi : tirer les vers du nez de quelqu'un en se servant habilement de sa parole, de sa langue. *Styler*, *laire la leçon*.

— « Elle (une petite fille du peuple) m'a frappé en passant..., je l'ai un peu *langueyée* ; demain elle viendra chez moi. » (SAINT-SIMON, VIII, ch. v, 355, 180.)

Laudier, Loudier, Loguier. Vagabond, vaurien, paresseux, manant, gueux.

— « Vous y mentez, par saint Nicaise,
Comme faux, *lodier* et parjure. »

(E. DESCHAMPS, f. 375^e.)

Liégé. Subéreux; qui tient de la nature du liège, en parlant d'un fruit ou d'une racine comestible.

— RAB., P., III, 28, emploie ce mot dans un passage impossible à citer.

Linge. Au sens de léger, menu; mince, délié; fluët, effilé.

— « Sa personne estoit et fut toujours *linge* et menue. » (SAIN-TRÉ.)

Lucet', **Lusset'**. Petite porte légère et basse fermant une cour. Partie inférieure d'une porte brisée. Nous retrouvons ici la soudure de l'article; mis pour : le husset, le huisset, le petit huis.

— « Et muad erramment sa chiere (face) e chancelout entre lur mains et hurtout as *usseries* des portes. (ROIS, p. 85, XII^e s.) Voir, plus bas, à Mérienne, la citation de : *hus*. »

Mahaud. Niais, nigaud, bête.

— Ce mot, jadis, vers le x^ve s., a dû signifier une oie. En effet, dans son livre : L'ANJOU ET SES MONUMENTS, M. GODARD FAULTRIER rapporte qu'au château du Plessis-Bouré, on peut voir une vieille peinture, représentant un homme assis, qui tient une oie sur ses genoux. L'occupation à laquelle se livre le personnage est suffisamment commentée par la grivoise inscription en caractères gothiques qui se lit au-dessous du groupe :

« Je couds le c... à *Mahault*
Pour ce quesle a parlé trop hault.
Vos aultres qui cy regardez,
Gardez-vous bien de trop parler,
Car l'on dit que trop parler nuït,
Et à la fois trop gratter cuyst. »

Jean Bouré, ministre de Louis XI. — Les grands murs écoutaient jadis, et il fallait, devant le ministre du monarque, peser ses paroles. » (2^e vol., p. 358.)

Mais que. Aussitôt que, pourvu que, dès que; sans que, jusqu'à ce que; si ce n'est que; quoique.

— « De leurs crottes (*mais qu'il* ne vous déplaie) les médecins de nos pays guérissent soixante et dix-huit sortes de maladies. » (RAB.)

Malager. Être málade; orageux ou variable, en parlant du temps.

— « Pleuroient de compassion de son enfermité et *malage*. » (CHRISTINE DE PISAN, CHARLES V, part. 2, chap. xv.) — Infuté de *malage* (N. C. G., t. II, p. 864.) — « Décédez à mesme heure, l'un auprès de l'autre, en se disant adieu, René Grolleau et Mathurine Becquet, sa femme, qui *malagèrent* chascun huict jours. » (1626. *Inv. ARCH., S. E., III, 385, 2, h.*)

Mal hairé. Mal portant, indisposé.

— « Car castées est cose avere

Enfrume et fière od *malehere*. » (D. C.)

Manable. Habitable. Maison *manable*, par opposition à maison à usage de grange ou d'écurie.

— « Aperceurent autour d'eulx... grans murs et maisons *manables*, haultes et eslevées. » (PERCEFOREST, IV, 33.)

Mànis. Fumier, engrais.

— « A l'égard des *manix* et engrais extant en nature, l'homme congédié est tenu de les laisser sur le lieu recevant la moitié du prix auquel ils sont estimez par experts. » (N. C. G., IV, 415.)

Marpeau. Terme qui équivaut à toutes sortes d'injures. En particulier, nom que les indigènes, au bord de la Loire, donnent à ceux qui sont nés, ou qui habitent au midi de ce fleuve.

— « Un lourdaud, sale, vilain, vicieux et laid *marpaud*, qui n'a jamais hanté que les estables. » (NUITS DE STRAPAROLE, II, 277.)

Méricenne, Marienne. La méridienne, ou repos de midi. On dit : faire méricenne.

— Dans la règle de l'ordre de Saint-Victor, on lit que les freres qui font la *meriene* « doivent bien se garder de faire entendre « *strepitum* ». (D. C.)

Meshui,-huit,-huy. Aujourd'hui; de meshuit, désormais.

— « Achevez le discours de ce conseiller et *meshui* ne vous interromprai. » (B. DE VERVILLE, III, 58.) — « *Meshuy*, c'est fait. » (MONT., III, 58.) — LANCELOT DU LAC.

Migraigne. Migraine.

— « Comme s'il eust fièvre *migraigne*
Ou quotidienne ou quartaine. »

(FABLES. MANUSCRITS DE SAINT-GERMAIN. L. C.)

Molu. Moulu, broyé.

— « Lors hanstes fraites et lor espiez *molus*. »

(GIRARD DE VIANE, v. 3139, L. C.)

— « Saouf et réservé franc *molu* audit molin. » (Droit de mouture. CART. 21 DE CORBIE, f. 312, an 1380.)

Moucle. Moule.

— « Puis luy offrent : lamproyes, *moucles*, homars.... » (RAB., P., IV, 60.)

Mouée. Grand nombre. Contract. de Mouvée.

— « Depuis certaines éclipses, s'en est revolé une grande *mouée* par vertu des constellations célestes. » (RAB., P., V, 5.)

Mucer, -sser. Cacher. Passer, en se baissant ou à plat ventre, par un passage étroit et bas.

— « Céans, où que soit le *muçons*. »

(Cachons-le ici, en quelque endroit que ce soit. — CASTOIEMENT, p. 16, v. 148.) Exemples innombrables.

Mutuel. Mitoyen. (Que nos gens prononcent : moityen et expliquent par : qui est aussi ben à moi qu'à toi.)

— On lit dans nos ARCHIVES (1770, G. 108, 1.) « Transaction avec M. de Contades pour l'ouverture d'une croisée dans un mur *mutuel* à la maison de la Chantrerie. »

Naveau, -iau. Navet.

— « Pria Quelot aprester les *naveaulx*
A leur souper, pour faire chère lie. »

(RAB., P., IV, 44, 431.)

L'exclamation : Des navets ! est vieille : « Ouy dà, des *naveaulx*. » (DESPERRIERS. CYMB. MUNDI, p. 96.)

Nayer, Neyer. Noyer.

— « Ad torrentem *necati* sunt. » (SULPICE SÉVERE.)

— « Tuit sunt *neiez* par merveilleux ahan. »

(ROLAND, 176.)

— « Zalas, mes amis, mes frères, je *naye* ; » (RAB., Panurge, dans la tempête.)

Niée. Nichée.

— « Est nommé Tiercelet, car ils naissent trois en une *nyée*. (FOUILLOUX. FAUC. 59.)

Non-par. Impair, dépareillé.

— « J'eusse bien mis par escript les receptes des anciens, lesquels mettoient le poil des chiens *nom per* (en nombre impair) dedans un fresne ou cornier: mais de telles choses abusent les hommes. » (FOUILLOUX, VÈNERIE, f. 84.)

Nuble. Nuageux; trouble, qui n'est pas clair.

— « Le temps est *nuble*. » (B. DE VERVILLE, 265.)

— « Si le ciel était *nuble* ou s'il estoit serain. »

(JAMIN, 186.)

O. Avec. Prends donc çà ô les mains.

— « Si tu en vels *o* moi venir. »

(RENARD, 2688.)

— « Mettre son nom, ne le veulx, ne le doy,
Mais ung chascun le monstroït *o* le doy. »

(CH. BOURDIGNÉ. P. FAIFEU, p. 28.)

Orine. Origine, descendance, filiation, engeance. « Va falloir que vous m'orîniez (au sens de donner) d'une chiasse (rejeton) de votre glycérine (glycine).

— On disait autrefois : péché orinal, pour : originel.

— « Heuc trouvai dame Hermeline
Qui moult par est de franche *orine*. »

— « Et envie est tele racine

Où tous li max preneant *orine*. » (RENART, 187.)

— « Hea, hea, quel meznage vous este!

Vous n'en yatriez pas de l'*orine*

Du père ? (FARCE DE PATELIN.)

Ouche. Clos attenant à la maison. Se trouve dans nos Archives sous la forme latine *olchia* (1150). *Hoscha*, *Oschia*, *olchiam* (1140); franç. *ouche* (1296), *ousche* (1302, etc.)

— Les tenans et aboutissans de leur *ouche*. » (D'AUBIGNÉ. FENESTRE, III, 4.)

Ovec. Avec.

— « Puis bien vous dire et acontier
Que oncques mese ne sautier
Ne chanta point de bon entent
Ne par si bon entendement
Comme il fit *ovec* Ysegrin. » (RENART, 7519.)

Pain-perdu. Pain passé à la poêle avec du beurre. Il date de loin :

— « 1384. Panis perditus. Lequel exosant leur respondi que il ne leur avoit que donner, fors un pain blanc et du burre...; et lors entrerent oudit hostel, disans que ilz en feroient du *pain-perdu*. » (L. C.)

Pain-querre. S'emploie dans la locut. : Être à pain-querre; littéralement; être réduit à chercher son pain. Mais la vraie signification est tellement perdue de vue qu'on fait souvent de cette locution une sorte d'adjectif auquel on donne un complément quelconque. On dit : Être à pain-querre de bois, de sucre, etc.

— « Et mon oncle fait de ma terre
La donnée, ou je vais *pain-querre*. »

(ALARD. Comtesse d'Anjou. GOD. V^o *Donée*.)

Parsonnier. Le bœuf qui est attelé habituellement avec un autre. « Ceté bœuf-là ne veut pas manger depuis qu'il a perdu son parsonnier. » — Fermier associé avec un autre pour l'exploitation d'une ferme.

— Se rappeler les vers de VIRGILE (GÉORG., III, 517):

...It tristis arator
Moerentem abjungens fraterna morte juvenicum.

— « Je te jure par la foi que je doi. . . dame Hersant, ma femme et mes douze enfanz que j'ai de lui touz vis, que je te serai bon *parsonniers*. » (MÉNESTREL DE REIMS, § 406. L. C.)

Patouil. Boue, bourbe, fange.

— « Icelle femme tomba de visage à dens en un petit *patouil* qui estoit en la rue. . . et là en l'eau dudit *patoueil* estouffa. » (J. J., 1473. L. C.)

Pau, Pôt, Post. Pieu.

— « Messieurs les cardinaux, depeschez leurs bulles, à chacun un coup de *pau* sur les reins. » (RAB., P., II, 30, 194.) — Voir dans le *Glossaire*, l'article, très curieux, consacré à ce mot.

Paufourche. Fourche faite entièrement en bois et dont l'une des branches, la plus longue, est en ligne droite avec le manche.

— « Guillavme Bourgeois yssi hors de la maison, tenant en sa main une *pauforche*. » (1415. L. C.)

Peule. Qui se divise facilement, en parlant de la terre, sans consistance, meuble, friable. Une terre *peule*, est donc une terre que la herse, la charrue ont ameublie au point de la réduire en poussière propre à recevoir les graines fourragères, graines très ténues, qui ne germèrent pas dans une terre très forte. Du tal. pabulum.

— La ville de Mons-en-Puelle devrait s'appeler Mons-en-Peule, c'est-à-dire Mons en pâture, Mons in pabula. (De même le Château de la Muette est mal dit, pour : de la Meute. Le son *eu* était représenté, et cela dès les origines de la langue, par les lettres *ue*.)

— L'auteur inconnu de BAUDOIN DE SEBOUR (partie inédite) promet d'amener son récit :

— « Jusqu'au biau roi Philippe, qui tant ot de renom,
Qui dessous Mons en *Peule* tendit son pavillon. »

Pinpernaux. Sorte de petites anguilles.

— « Icelui Jaquiet prist cent et demi d'anguilles et quatre ou cinq cents *piperneaux* ou environ, lesquelles anguilles ou *pinperneaux* pouvoient valoir en tout quinze francs. » (1398.)

Planche. Faire la planche. Créer un précédent; faciliter le passage d'une chose à une autre chose (comme la planche qui relie le bateau au quai?)

Fréquent dans SAINT-SIMON. « C'était lui (Harlay)... qui avait donné la *planche* du chevalier de Longueville, qui fut mise en avant, sur le succès duquel ceux (les bâtards) du roi passèrent. (I, 90, h.)

Précimi,-ssimi. Précipité, subit, imprévu, qui laisse peu de temps pour se retourner; rapprocher, en parlant du temps. « J'ai pas pu prendre le train, c'était trop *pressimi*; le temps m'aurait manqué.

— « *Cipricimi*. Ce mot est composé de quatre mots, ci-pris, ci-mis, comme qui dirait : en ce lieu pris, en ce lieu pendu. » (R. ESTIENNE, GR. FR., p. 87.)

— « Et commanda que tout soudain
Cy pris, cy mis on chappelast
Cinq ou six douzaines de pain
Et que bientost on se hastast. »

(VILLON. REPUES FRANCHES.)

— « Pour parler plein, elle se délivra, *ci prins, ci mins*, après cette dernière course, d'un très beau fils. » (LOUIS XI, 29^e NOUV., L. C. — N. E.)

Prévail, Pervail, Préveil, Parveil. Lieu où plusieurs communes confluent. D'où fête patronale, assemblée, kermesse, parce que c'est dans ce carrefour que l'on se rassemble pour ces frairies.

— Je fus ainsi quelque espace de temps,
Avec bergers me donnant du bon temps;
Qui sont joyeux, et n'ont d'autre sommeil
Quand le bruit court, que trouver le *Préveil*. »

(JACQ. DU FOUILLOUX.)

Quant et. Avec.

— « Le vin a sa vérité *quant et soi*; c'est fait, il ne prophétise rien. » (B. DE VERVILLE, II, 173.)

Quarroï. Carrefour.

— « ...En haste s'en alloit
Par maint *carroy*, par maint canton et place. »

(MAROT.)

Quesse. Cuisse.

— Dans la relation que l'évêque Guillaume Lemaire a laissée de son entrée solennelle à Angers, en 1291, il est dit que : En arrière se trouvèrent Hugues de Blou, à droite, et Jean de Beaumont, seigneur de *Gratequesse* (Gratecuisse). — « Quesson, cuissard, partie de l'armure. (GLOSS. DE L'HIST. DE BRETAGNE.)

Quincher, Guincher. Pencher d'un côté.

— « Il ne *quenchi* ne à destre ne à senestre (non declinavit ad dexteram sive ad sinistram. L. C.)

— « En la teste le volt ferir
Et Ysengrin sot bien *guenchir*.
A cette fois nel toucha mie. (RENART.)

Ralu. Gai.

— « Encore si ces gens-là étaient gaillards, qu'ils eussent de belles rencontres, j'en serois tout *ralu*. » (B. DE VERVILLE, III, 137.)

Rebélut, Rebulet. Recoupes. Mélange de son fin et de farine grossière.

— « Thibault le Grand-prestre, boulangier, demourant à Reins, entre en la chambre, là où il avait accoustumé de faire mettre le *rebulet* qui yst de la fleur. » (1401. L. C.)

Rechâner. Braire.

— « Nel pot li asnes plus sufrir,
Vers sun seingnur prist à venir,
Sur lui commence à *rechaner*,
Ke tut le fet espoenter. »

(MARIE, FABLES, 16.)

Reçouer. Faire la collation de quatre heures ou
Reciner.

— « Iceulx voisins si mirent ensemble pour aler *reciner*... , et après ledit *rechinois*... » (J. J. 176, p. 508, an. 1447.)

Remué. Au sens de : issu. Ermué de germain.

— « Trois prouches parens du suppliant, c'est assavoir les deux *remués* de germain et le tiers fils d'un sieur cousin germain. » (1459. D. C.) » Pourtant Jehan le Veau, son cousin gervais, *remué* d'une busche de moulle. » (RAB., P., II, 11, 142.)

Ressiée, Raissée, Ression. L'après-midi, la soirée ; collation de 4 heures. V. plus haut : Reçouner, et notre Glossaire, pour une longue étude de ce mot.

— « A lui exposant vint icellui Grangier, son sire, environ heure de *recie*, et lui demanda ce qu'il faisoit, et s'il avoit point gousté. » (1396.) — « Le suppliant porta une choppine de vin et ung loppin de pain audit cousturier pour son *ression*. » (J. J., 205, p. 82, an. 1478.)

Rhume. Rhume.

— « Faulte d'un peu de vin, feront mourir des rhumes Les povres compagnons. » (OL. BASSELIN, V. DE VIRE.)

Rouiller les yeux. Fixer les yeux dans un regard hébété et inconscient, comme il arrive aux personnes préoccupées ou aux malades en délire.

— « Œil farouche et *rouillé* de colère. »

(STRAPAROLE, II, 328.)

Sacquer. Secouer brusquement.

— « Se aucuns hom boute ou *sake* un autre homme par ire et par courouch. . . , il payera l'amende de cinquante solz, au bouteit et au *sakeit* xxiiij solz. » (1187. D. C.)

Saper. Donner des coups de tête.

— « Les poux sont les Allemands. . . , les puces sont les Français. . . , les punaises sont les Italiens. . . , les. . . (un insecte trop spécial) sont les Espagnols, qui se *sapent* ès places, si bien que si on les peut ôter, c'est pièce à pièce. » (B. DE VERVILLE, III, 34.) Sens différent du nôtre.

Scéier. Scier, moissonner.

— « Lors commença le laboureur avec ses gens *seyer* le bled. » (RAB., P., IV, 46, 434.)

Sciau-Siau. Seau à puiser de l'eau:

— Un ami de la bouteille avait mis cette inscription sur la porte de sa maison de campagne : Et Musis et otio. DUCHAPT fit le quatrain suivant. (Cité par le COMTE JAUBERT) :

La devise est inexacte,
Père Jean, qu'on la rétracte;
Car, pour y boire de l'iau,
Jamais tu ne vas au siau. »

Sé. Soif.

— Frère Jean, dans RABELAIS, équivoque sur le nom de Jessé = j'ai sé. » — « Il posad flums en desert et eissemenz d'ewes en *seid*. » (LIBER PSALM., p. 165, XII^e s.)

Seuz. Sureau.

— « (Elle a eu plus de...
Qu'il n'a de foilles en cent *seuz*. »

(RENART, 28, 358.)

Souef. Doux au toucher, onctueux. « Mon p'tit gas écorche, donnez-m' don quéqu' chose de ben souef. » Le pharmacien donne de la poudre de lycopode.

— « Si li demandet doucement et *suef*. »

(ROLAND, 147.) — Moelleux, en parlant du drap. PATHELIN, p. 13.

Soulaire. Les sens varient suivant les lieux, S., N. E., O., etc.

— « Deus del *soléire* vendrà, é li sainz del mont Faran. » (TRAD. DES PSAUMES. CANTICUM HABACCUC. Deus ab Austro veniet, XI^e s.)

Sourdre. Subtiliser, dérober, enlever adroitement.

« I' m'ont *sourdu* mon mouchoir. »

— « Puis *sourdent* la corde plommée (plombée) et tirent à eux le filé, si est le loutre pris. » (MODUS, f. 59, L. C.)

Tantouiller. Tremper et agiter dans l'eau.

— (Henri IV découvre à Sully ses pieds couverts d'emplâtres) « luy faisant voir plusieurs fantes et crevasses toutes *tantouillées* de sang... ». (MÉM. DE SULLY, II, 218.)

Temple. Tempe.

— « Les joues avoit comme deux sabbotz, les *temples* comme une chantepleure. » (RAB., P.)

Touiller. Mouiller, en projetant de l'eau sur quelqu'un ou quelque chose. — Troubler l'eau avec la touille, ou le touil, tige de bois dont les mariniers se servent pour sonder les chenaux.

— On disait : *touillé* de boe (1400), de sang, 1406). — « Avoine *touillée* croît comme enragée. » (COTGRAVE.) — « Il advient communément, quand un sanglier a pris gresse, et que le temps est bel et sec, et il a un peu gelé. . . , si vient au seulg (souille) et se boute dedans en la boe, et se *touille* parmi le *seulg*. » (MODUS, L. C.)

Tourmentine. Térébenthine.

— « O Vulcan, apporte du feu, de la poix et du bitume, et nous en fais, avec de la *tourmentine* noire et du souphre, la composition accoustumée pour les brusler. » (MERLIN COCCAIE, II, 364.)

Touser. Tondre; couper les cheveux, le blé.

— « Ho, Dalila, qui as *tousé* Sanson. »

(DÉP. D'AMOURS, p. 256. L. C.)

— « Tendres sont comme une espousée,
Tremblans, comme brebis *tousée*. »

(AL. CHARTIER, p. 618.)

Trançon. Tronçon.

— « Et là. . . grignotte d'un *transon* de quelque missique précaution de nos sacrificules. » (RAB., P., II, 6, 125.)

Tuter. Frapper. Meurtrir, cotir un fruit en le frappant à petits coups avec un objet dur et poli, de manière à en froisser la pulpe, sans déchirer la peau, afin d'en sucser ensuite le jus; souvent avec le manche d'un couteau.

Tuter une pomme. — P. ext. frapper, heurter.

— « Icellui Baratier *tusta* ou hurta à la porte. » (1448.) — On lit dans un ancien texte : « Tenens cannam unam in manu sua, *tutat* lampadem unam. » Il *tute*. . . une lampe et l'éteint. D'où : tuer la chandelle.

Usse. Sourcil, et surtout cil. « Faire les usses, froncer les sourcils. »

— On lit dans ROQUEFORT : *Eusse* de l'œil, — orbite de l'œil. — *Usses* et *ussies*, — huisseries, portes. D. C.) — *Pars oculi orbiculata* (1453). — « Ces poux espagnols... avoyent pris un domicile évident dans les *usses* et le rond des cheveux. » (AGR. D'AUBIGNÉ. CONFESSIO DE SANCY, II, 226.)

Verménier, Varménier. Nom collectif sous lequel on désigne toute la vermine.

— « Lors le Lyon ses deux grands yeux vestit
Et vers le rat tes tourna un petit
En luy disant : O pövre *vermynière*... »

(CL. MAROT.)

Vimaire. Masse d'eau tourbillonnante dans une inondation. — Sens spécial. — Proprement : force majeure, *vim majorem*. »

— « *Vimaires* est quand l'en peut voir cinq arbres chaeiz (chus) tout d'une veüe. » (D. C. à *Vimarium*.)

Vioge. Plein de vitalité, bien portant.

— « Hommes joyeux, contents, gais, *vioges*. » (DESPERRIERS, CONTES.)

Dans un vieux NOËL ANGEVIN, des bergers se demandent ce qu'ils diront quand ils seront devant l'enfant nouveau-né, et l'un d'eux chante :

— « Le veux-tu dir' d'in' aut' façon?
Y dirai : Banjour, bia poupon,
Avez-vous déjuné?
Etes-vous *vioge* ? Y venons
Voër si v'z êtes né. »

Ces citations, que j'aurais pu décupler, suffiront, je l'espère, pour prouver ce que j'avançais au début : « LE FOND DU PATOIS ANGEVIN EST FORMÉ DE VIEUX MOTS FRANÇAIS AUJOURD'HUI DÉSUETS. »

A.-J. VERRIER.